

L'Appel du 8 juin!

Il n'est naturellement pas aussi important que celui lancé le 18 juin 1940 par Charles de Gaulle. Il n'en demeure pas moins que cette date revêt une haute importance pour les enseignants membres du SEJ: c'est celle de l'Assemblée générale ordinaire du syndicat en 2018.

Rémy Meury, secrétaire général du SEJ



Tous les membres ont reçu fin avril des informations sur la manière de prendre connaissance des objets qui seront discutés dans les différentes assemblées générales (AG) qui auront lieu le 8 juin prochain.

En effet, avant l'AG du SEJ, se tiendront celles des associations du syndicat, à savoir le SEJ-Primaire, le SEJ-Secondaire et le SEJ-Formation.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les ordres du jour ne sont pas arrêtés. Au moment où vous les lisez, tous les documents sont sur le site www.sej.ch. D'où un décalage inévitable dans l'information.

Ce rendez-vous annuel est important. Les dossiers qui sont à traiter ne manquent pas. Il y aura bien sûr une partie statutaire durant laquelle se déroulera l'élection à la présidence, comme chaque année tant qu'une co-présidence fonctionne, bien d'ailleurs, à la tête du syndicat; les comptes 2017 devront être adoptés, suivis de l'élection des vérificateurs des comptes; un nouveau règlement des cotisations sera présenté suite aux décisions de principe prises à ce sujet en 2017.

Parmi les autres points qui seront discutés, il faut mentionner la modification des statuts qui permettra aux étudiants de 2e et 3e de la HEP-BEJUNE domiciliés dans le Jura de devenir membres actifs de notre syndicat. Le SEJ est le seul pour l'heure de l'Intersyndicale à ne pas offrir cette possibilité.

Des événements portés à la connaissance de l'Intersyndicale, en juin 2017 puis à nouveau en février, mars et avril 2018, font que le Comité central du SEJ a décidé de permettre cette adhésion. De plus amples informations se trouvent

dans le projet déposé sur le site et seront données lors de l'AG.

Une information sur le Congrès 2019 sera donnée par les responsables du groupe de travail chargé de son organisation. Les salles pouvant accueillir quelque 800 personnes sont rares dans le Jura. Le Comité central a donc retenu pour 2019 la Halle des expositions à Delémont. Le thème pédagogique de la journée tourne autour de l'idée «Et si l'école apprenait à penser».

Les dossiers sensibles en cours seront naturellement évoqués. Le concept jurassien de pédagogie spécialisée, remarquablement présenté le 2 mai lors d'une AG extraordinaire par MM. Rais et Schneegg, ce qui ne signifie pas que nous sommes d'accord avec tout, occupera une place centrale pour ce point (voir l'article de notre rédactrice jurassienne à ce sujet).

Il sera aussi question de la santé des enseignants, qui préoccupe de plus en plus les organes syndicaux dans le Jura et au niveau romand. La mise en place du système «bonus-malus» fera également débat, au moins au SEJ-Secondaire. Le SEJ-Primaire reviendra sur les besoins identifiés, et déposés auprès des autorités, lors de l'AG spécifique consacrée aux classes de 1P-2P. Et du côté du SEJ-Formation, la réorganisation du CEJEF et du SFO occupera une place de choix.

Les autorités seront présentes, et tout se terminera par un apéritif dinatoire de haute qualité, offert au prix de 10 francs, et concocté par le maître-queux du restaurant scolaire de l'Avenir 33. Tout pour vous convaincre d'être des nôtres le 8 juin.



+41 (0)32 422 48 00
www.sej.ch

Quand la différence devient la norme

L'assemblée générale du SEJ consacrée au nouveau concept de pédagogie spécialisée a mobilisé un grand nombre d'enseignants qu'une vision fortement intégrative de l'école inquiète et qui reconnaissent de moins en moins le métier qu'ils ont autrefois choisi d'exercer.

Catherine Friedli

Une grosse centaine de personnes ce 2 mai à Porrentruy pour écouter le porteur du projet, Georges Rais, et le chef du Service de l'enseignement, Fred-Henri Schnegg. Un auditoire extrêmement attentif durant les présentations et critique au moment des questions. On mesure alors pleinement la distance qui sépare la théorie de la pratique. Le principe n'est pas contesté. Les mesures prévues pour son application le sont par contre fortement.

Le concept de pédagogie spécialisée fait suite à l'accord intercantonal ratifié par le Parlement jurassien en 2013, découlant lui-même de la loi fédérale de 2004 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. Il ne parle pas d'inclusion mais d'intégration dans l'école ordinaire. En consultation jusqu'au 31 mai auprès des milieux spécialisés, il débouchera sur une ordonnance qui servira de base légale pour la mise en application, attendue pour la rentrée 2019.

Mesures ordinaires au cercle scolaire, mesures renforcées à la commission d'évaluation

Georges Rais, dont la connaissance du domaine impressionne, détaille une vision «intégrative et centripète» de la classe: c'est là qu'on accueille tous les élèves, et c'est là qu'on amène les compétences spécialisées du cercle scolaire. Il insiste sur la vision participative des enseignants, qui doivent se former à la différenciation, et des parents à qui il revient de demander les mesures de soutien.

Une nouvelle fonction apparaît, celle d'enseignant spécialisé de référence pour le cercle scolaire, qui attribue les mesures ordinaires en gérant sa propre enveloppe, donc de manière autonome. Les mesures renforcées sont elles de la responsabilité d'une commission d'évaluation cantonale selon une procédure standardisée (PES). L'éducation précoce est déléguée à la Fondation Pérène.

La volonté on le voit est de renforcer les ressources dans le cercle ordinaire et de restreindre le recours à de ruineuses structures séparées, notamment extérieures au Canton (56 élèves en 2016, pour quatre millions de francs). La classe de soutien devient «dispositif ressource», un dispositif-relais est créé, la classe pour

allophones devient dispositif d'appui, les sessions d'enrichissement deviennent mesures de différenciation. Condition sine qua non pour la mise en place du concept, insistent Fred-Henri Schnegg et Georges Rais, y consacrer 760'000 francs par an, à répartir entre le Canton (36,5%) et les communes (63,5%). Un principe accepté par le Gouvernement lors de la mise en consultation (la demande initiale du groupe de travail était d'un million de francs). Autre impératif, la formation des enseignants à la différenciation. Enfin, les moyens informatiques doivent être développés pour le suivi des élèves.

Les critiques du «terrain»

Le désarroi des professionnels s'est largement exprimé lors de l'assemblée générale. Les enseignants spécialisés redoutent le surcroît de tâches de coordination et d'animation des réseaux (parents, directions, administrations, thérapeutes, etc.) au détriment du temps passé avec les élèves. Des enseignants craignent purement et simplement de devoir sacrifier le métier qu'ils ont choisi sur l'autel de la différenciation. Les droits renforcés des parents sont aussi perçus avec une certaine appréhension.

Les deux intervenants ont tenté de rassurer l'auditoire: la formation de base et la formation continue seront adaptées, le nombre d'enseignants spécialisés (41 actuellement) augmentera, les effectifs seront limités à 19 élèves par classe.

Le secrétaire général Rémy Meury a esquissé ensuite la ligne que défendra le syndicat dans sa réponse à la consultation: renforcement de la formation initiale en HEP, baisse drastique du nombre d'élèves par classe, revalorisation salariale inéluctable pour les enseignants primaires au moins, mention du rôle central de l'enseignant ordinaire, entre autres. Des éléments qui font aussi que l'enveloppe financière globale risque d'exploser. Il a aussi relayé un regret, celui que les enseignants n'aient pas été associés à la rédaction de ce concept de pédagogie spécialisée.

Le SEJ attend qu'il en soit autrement lorsqu'il faudra rédiger l'ordonnance d'application.

Les adieux de Bernhard Pulver

Debout, une salle comble a acclamé à Tramelan le directeur sortant de l'Instruction publique, lequel appelait les enseignants à faire preuve de patience avec sa successeuse.

Dominique Egger

Fidèle de la Journée des enseignants, Bernhard Pulver en saluait le thème de 2018, la citoyenneté, comme l'un des plus importants pour l'école. Dans le thème justement, le directeur sortant de la DIP soulignait que ce département a besoin d'une organisation professionnelle forte, afin de pouvoir dialoguer avec un partenaire représentatif, capable de réponses claires. «Sans un engagement important des syndicats, bien des choses se seraient révélées impossibles, en particulier la progression salariale stable», précisait-il non sans ajouter que les conditions salariales doivent encore être améliorées au primaire.

«Les meilleurs doivent y enseigner»

«Au niveau primaire, l'enseignement devient une profession accessoire; or c'est bien là qu'il faut les meilleurs professeurs», affirme Bernhard Pulver, en espérant que le Gouvernement bernois voudra bien revaloriser la profession. «Ce n'est pas seulement une position syndicale, mais aussi la préoccupation d'un employeur qui veut pouvoir engager les meilleurs professionnels.» Le conseiller d'Etat sortant annonçait par ailleurs que les enseignants spécialisés ont été entendus: l'ordonnance sur les mesures particulières, en consultation, sera reformulée pour que le co-enseignement implique prioritairement lesdits spécialistes.

Les évaluations à la baisse

Quant aux modifications proposées en lien avec l'introduction du *Lehrplan 21*, Bernhard Pulver informait l'assemblée que les évaluations vont diminuer en nombre au primaire, qu'elles seront tout bonnement supprimées en fin de 2H, de 3H et de 5H. Bonne nouvelle aussi, la réduction annoncée du volume de devoirs à domicile.

Génial!

Au nom du Comité central et du syndicat in corpore, Peter Gasser, coprésident du SEFB, rendait un vibrant hommage au conseiller d'Etat sortant, en soulignant notamment sa géniale capacité à convaincre le Parlement du bien-fondé de ses convictions, sa remarquable capacité d'analyse, l'intelligence des mesures qu'il a proposées et défendues, la plupart du temps avec succès, et son admirable ténacité face à un Législatif majoritairement de droite.



Une attitude tellement symbolique de Bernhard Pulver, qui s'est battu douze ans durant pour l'école et les enseignants

La clé de l'école

Sa dernière intervention devant les enseignants francophones, l'élu alémanique mais francophile la concluait en les exhortant à s'engager. «Ne déléguez pas les problèmes et les questions de l'enseignement à d'autres, vous êtes les mieux à même de les défendre.»

Pour le Bernois, la confiance est une clé majeure de l'école: «Croyez-en mon expérience, l'immense majorité de ceux à qui l'on offre sa confiance essaient de la mériter. C'est valable aussi bien pour les enseignants que pour les écoliers.»

Et de souligner: «Nous avons atteint vous et moi un très haut niveau de dialogue et de collaboration. Je vous en prie, faites preuve de patience avec ma successeuse, laissez-lui le temps de construire des relations solides avec le monde enseignant.»



C'est debout que les centaines de professionnels réunis à Tramelan ont applaudi leur directeur sortant

L'IE, le syndicat de 32 gros millions d'enseignants

Sous le titre *Tous citoyens, tous acteurs*, la 18e Journée des enseignants proposait une réflexion en divers volets, animée par trois orateurs. Tous engagés d'une manière ou d'une autre dans l'action citoyenne, ils ont brossé un tableau dense des besoins et des moyens à mettre en œuvre pour que la société puisse s'enrichir de chacun de ses membres.

Dominique Eggler

Coordonnateur de l'Unité de solidarité et de développement à l'Internationale de l'éducation (IE), l'invité français de la Journée, Florian Lascroux, présentait cet organisme syndical mondial créé voici un quart de siècle, actif sur 170 pays, avec 400 syndicats affiliés.

L'IE représente pas moins de 32 millions d'enseignants et éducateurs et défend avant tout une éducation publique gratuite et de qualité pour tous. «Une telle école est facteur de démocratie, de paix, d'égalité et de développement. Elle permet de réduire les inégalités dans un pays et entre les pays», soulignait Florian Lascroux. Présentant les activités multiples de l'IE, il précisait que cet organisme intervient pour des recommandations auprès des instances politiques à tous les niveaux, qu'il organise des conférences à l'échelle mondiale et qu'il coordonne des projets de coopération centrés sur l'éducation.

Derrière les barreaux...

Les tâches de l'IE sont longues, difficiles, parfois même dangereuses. Dans sa lutte active contre la marchandisation de l'école, elle a engagé un chercheur canadien qui a fini derrière les barreaux d'une prison africaine... Sur le continent africain justement, Florian Lascroux et ses collègues de l'Unité de solidarité sont très préoccupés par le développement des écoles confessionnelles,

Au niveau des ministres

Un bon syndicat, selon Florian Lascroux, doit être indépendant et démocratique (à l'interne). Il doit impérativement se doter de compétences pointues – «Il faut se hisser au niveau des ministres, et tous ne sont pas aussi ouverts que Bernhard Pulver...» –, en basant son travail sur des faits et des études pointues. Il doit se réseauter dans la société, y conclure des alliances. Quant aux moyens humains et financiers indispensables à une action efficace, l'orateur se disait conscient que l'argent ne coule pas à flots pour le SEFB...

qui remportent un franc succès. «Dans un contexte très souvent désespérant, il est difficile de ne pas tomber dans de telles dérives...»

Rappelant que le couple mondialisation et inégalités constitue une véritable bombe à retardement, avec une foule de gens laissés pour compte, qui ne cherchent qu'à quitter leur enfer, Florian Lascroux estime capital de nouer des liens avec les autres pays, tous les autres pays. «Il y a tant de choses à inventer, à réinventer, à renouveler!»

S'attachant par ailleurs à la valeur inégalable des syndicats, l'orateur ne manquait pas d'interpeller l'assemblée: «En France, où les organisations syndicales n'ont pourtant enregistré que des défaites, depuis des années, le taux de syndicalisation ne baisse pas...» •

Pour soigner la santé...

La première conférence matinale était le fait de trois orateurs successifs, Samuel Rohrbach, président du SER, Gaël-Anne Pannatier et Michael Gabathuler, des professionnels de la promotion de la santé. Tous trois s'attachaient évidemment à la santé des enseignants, Samuel Rohrbach s'arrêtant aux résultats de l'étude menée l'an dernier par le SER et dont il a déjà été abondamment parlé dans ces colonnes. Une étude dont on rappellera simplement qu'elle a objectif clairement la dégradation de l'état de santé des professionnels de l'école.

Les besoins émis par le terrain, auprès des organismes tels que Radix, se multiplient depuis une ou deux décennies. Un projet pilote a été mené auprès de huit établissements, dont deux écoles bernoises alémaniques; un deuxième projet de ce type démarra incessamment en Suisse romande, l'objectif visé consistant en une généralisation nationale en 2020. Avec pour fil rouge la conception et la mise en œuvre de mesures adaptées à chaque école, visant toutes à rétablir l'état de santé des enseignants, conséquemment à améliorer celui des élèves. •

L'enseignement à la citoyenneté, un outil de prévention

Dominique Eggler

Licenciée en sociologie, auteure de *Mon carnet citoyen*, Lucie Schaeren faisait part de nombreuses et riches expériences en matière d'enseignement de la citoyenneté. Regrettant que l'enseignement civique, ou quel que soit son nom, ait trop souvent été englouti dans d'autres branches, elle s'arrêtait aux craintes ressenties par le corps enseignant, face à des thèmes potentiellement émotionnels, et donc conflictuels. «Enseignants, élèves et institution en sont bousculés, mais c'est nécessaire et passionnant. Et plus tôt on commence, plus l'habitude du dialogue et du débat s'inscrit dans la classe.»

«Auprès des ados, il s'agit surtout de les accompagner dans la recherche de leur place, à partir de laquelle ils pourront interagir, de les aider à tisser des liens de soi à soi, de soi aux autres, et de soi à la collectivité.» Et de rappeler que le PER inscrit cet enseignement dans trois sphères, la citoyenneté et les institutions, la citoyenneté et les enjeux de société, et enfin la pratique citoyenne. À tous les élèves, Lucie Schaeren estime qu'il convient d'offrir les moyens de développer un sentiment d'appartenance, source du désir de s'engager.



Lucie Schaeren, l'auteure de *Mon carnet citoyen*

Convaincue que l'enseignement à la citoyenneté doit combiner les outils cognitifs et sensoriels, Lucie Schaeren ajoute qu'il est nécessaire d'activer la conscience citoyenne par l'expérience. Et d'affirmer que ce genre d'enseignement est très porteur pour une classe, où il engendre une dynamique, une harmonie, où il permet de prévenir la violence, aussi bien par la reconnaissance des différences et des différentes idées, que par la mise en valeur des compétences de chacun. •

Faire des acteurs de leur vie

Dominique Eggler

Zahra Banisadr, employée au Département neuchâtelois de l'économie et de l'action sociale, avait fait le déplacement de Tramelan pour y parler de ses projets associatifs en lien direct avec l'engagement citoyen. Un engagement à soigner, dans cette «société où il est mis à mal par le repli identitaire et l'interchangeabilité des êtres humains».

Née dans une famille iranienne exilée, où l'engagement était ressenti comme une envie et un devoir, Zahra Banisadr est à la source de *Graine de génie* et de *Graine de citoyen*. Ses projets visent à faire entrer la vie publique à l'école et vice-versa, à faire découvrir aux élèves qu'ils peuvent être acteurs de leur vie, à leur offrir les outils, les compétences et les connaissances nécessaire pour qu'ils puissent développer leur propre opinion, préambule indispensable et terreau fertile de tout engagement citoyen.

À travers des conférences, des pièces de théâtre, des rencontres avec quantité de personnalités diverses et



Zahra Banisadr, à la source de plusieurs initiatives concrètes d'éducation citoyenne en terre neuchâteloise

passionnées, issues des mondes politique, scientifique, culturel, toutes suivies de moments d'échanges et donc d'une partie dynamique, ses initiatives visent à former une jeunesse ouverte, consciente et intéressée. «L'engagement, c'est entrer dans les possibles, et c'est peut-être cela la beauté de la vie», concluait Zahra Banisadr. •

Je te re-aime, re-moi non plus

Une cinquantaine de membres ont pris part à l'assemblée générale du SEFB, qui suivait la Journée des enseignants du 24 avril à Tramelan. Le difficile rapprochement avec Formation Berne et la situation financière délicate ont largement occupé les participants.

Catherine Friedli

Les caisses du SEFB se vident rapidement. Constat amer du caissier à l'heure de présenter les comptes 2017. Le nombre de membres a beau rester stable, le syndicat vieillit. La part de retraités augmente, et cette part-là verse des cotisations très réduites. Les jeunes, eux, ne se pressent pas au portillon. Résultat: des rentrées inférieures aux prévisions, un déficit de 17000 francs, une fortune qui culmine désormais à moins de 30000 francs et cet implacable constat: «à ce rythme-là, on en a encore pour deux ans.»

Pour parer au plus pressé, les 600 membres seront invités à s'acquitter d'éventuelles cotisations en retard et à se mettre à jour dans les annonces de progression salariale (le montant des contributions étant calculé en fonction du salaire). L'assemblée a en outre autorisé le Comité central à faire adapter automatiquement, via un logiciel, les cotisations sur la base de la progression salariale individuelle minimale (1,5% de plus chaque année). Les membres ayant atteint le sommet de la courbe auront alors la responsabilité de le faire savoir. Les efforts de recrutement seront aussi poursuivis, notamment par le biais des directions d'écoles et auprès des étudiants de la HEP.

En travail depuis deux ans, le projet de rapprochement avec l'association professionnelle Formation Berne a

connu un coup d'arrêt en 2017. Les francophones, qui avaient refusé une proposition de contrat au printemps dernier, ont soumis une nouvelle proposition il y a quelques semaines, mais elle est selon le coprésident Peter Gasser inacceptable, car elle remet en cause la liberté de parole et d'action du SEFB. Le Comité central veut qu'une solution soit trouvée dans les six mois, faute de quoi le projet sera abandonné. En attendant, il rappelle que sa maxime demeure *Réunir pour réussir*. L'assemblée donne mandat au CC de poursuivre ses démarches; le salut viendra peut-être d'en-haut, avec l'intervention du SER ou de LCH.

Au menu de 2018, trois autres priorités: soutenir l'implémentation du *Lehrplan 21*, participer à la réflexion concernant la modification de la grille horaire francophone et entamer une saine collaboration avec la nouvelle directrice de l'Instruction publique Christine Häslar.

Enfin, au chapitre des élections, François Gurtner cède la présidence de l'assemblée à Morgane Gallay et Claude Hirschi rejoint le Comité central, qui est toujours à la recherche de représentants de l'école enfantine et primaire pour compléter ses rangs.

Comme sous une bombe à fragmentation...

Plus que jamais, il faut relire le *Livre blanc pour un humanisme scolaire*¹ du SER. D'entrée, il y est rappelé que le premier but de l'école est de former, bien plus que de sélectionner. Présentée comme un lieu d'éducation, offrant très souvent la première opportunité de socialisation du jeune enfant, l'école est donc le berceau de l'organisation citoyenne.

Pierre Graber, président du SAEN



Aussi pertinent soit-il, le plaidoyer du SER peine malheureusement à s'imposer et on entend de plus en plus souvent égrenée la litanie des dysfonctionnements de l'institution. L'intervention récente d'un journaliste belge² relayée par les réseaux sociaux en est une illustration. Il s'exprime en tant que parent et la portée de ses paroles dépasse largement son pays. «*C'est une école industrielle, d'un autre âge. Elle crée des enfants en rangs groupés, qui avancent tous à la même vitesse comme quand ils allaient à l'usine, il y a cent ans. (...) Mais le monde a changé, les usines ont fermé. Sauf qu'aujourd'hui, on forme les élèves exactement de la même façon! (...) La race a muté et l'école est restée dans les cavernes. (...) On doit former nos enfants à un monde qui n'existe pas (encore)! Arrêtons de les bassiner avec des matières, apprenons-leur des compétences.*»

Qu'apprend-on vraiment à l'école?

D'illustres pédagogues³ comme Pestalozzi ou Jacotot ont fondé leurs travaux sur la mise en action de l'enfant lui-même. Et pourtant, quand on prétend s'inspirer de leurs préceptes, on a recours à des exercices artificiels, très éloignés de la curiosité des élèves.

Au cycle 3 particulièrement, on dispense un enseignement compartimenté, éclaté, assuré par d'authentiques spécialistes de leur domaine, peu sensibles aux aspirations des enfants. L'effet en est amplifié par le nombre croissant d'enseignants travaillant à temps partiel pour préserver leur santé.

Contraints par les progressions à respecter dans des conditions toujours plus dif-

ficiles, les enseignants redoutent tout élément perturbant le déroulement habituel des leçons. Cela finit par stériliser la classe, où il n'y a désormais plus de place pour des séquences improvisées découlant de l'irruption de la vraie vie. Freinet serait effrayé d'observer la prépondérance accordée aux moyens d'enseignement (livres et cahiers). Trop souvent, l'enseignement se limite à leur usage et les autorités en viennent alors à laisser libre cours aux fantasmes: l'intelligence artificielle (l'informatique dans un premier temps) remplacera avantageusement l'enseignant ou permettra de lui confier un effectif plus lourd et plus hétérogène encore.

La liberté pédagogique est dans le coma et le pronostic vital est engagé. Pourtant, l'enseignement – ou l'éducation – n'étant pas une science, il n'y a aucune raison objective d'imposer autoritairement un schéma, une méthode, une pratique plutôt qu'une autre. D'ailleurs, chacun sait qu'un cheminement peut fonctionner et produire des résultats avec un groupe d'élèves et se révéler totalement inefficace avec un autre. L'essentiel tient en effet aux relations humaines, à la personnalité et à la posture de l'enseignant.

Au moment où chaque élève se promène avec une encyclopédie dans la poche, le sacro-saint programme est secondaire. Il s'efface sans aucun doute derrière le développement personnel des enfants, leur intégration et leur faculté à savoir vivre et construire ensemble.

¹ Publié en 2011, consultable sur le site www.le-ser.ch

² Jérôme Colin, *La Première* – RTBF, «Je suis un père déçu par l'école»

³ Voir «L'éducation en questions» sur le site: www.meirieu.com

Rencontre avec Pierre-Alain Porret, président du SAEN

Le 1er août 2018, notre syndicat préféré changera de capitaine, mais l'équipage restera pour l'essentiel fidèle au poste. Pressenti depuis quelque temps, Pierre-Alain Porret a été nommé par l'assemblée des membres, lors de la dernière journée syndicale. Le nouveau président a déjà eu l'occasion de mettre ses compétences au service du syndicat dans un passé récent: premier passage au comité cantonal il y a une décennie, puis présidence des assemblées. Dans sa nouvelle fonction, Pierre-Alain Porret sera épaulé par Brigitte Tisserand, qui prendra le relais de Kira Rothen à la vice-présidence. Avec l'appui des autres membres du comité cantonal, le SAEN sera donc en de bonnes mains.

Pierre Graber

Quel a été ton parcours scolaire?

Pierre-Alain Porret: J'ai passé mes années d'école primaire à Fresens dans une classe unique à cinq degrés avant de poursuivre ma scolarité obligatoire aux Cerisiers. L'originalité de ce parcours réside dans le passage d'une classe de campagne comptant dix à quinze élèves répartis sur cinq années scolaires à un centre régional comptant environ 500 élèves. La transition n'était pas évidente.

À la fin du gymnase (lycée), j'ai exploré d'autres voies. Mais comme le chemin menant à l'indépendance financière était plus long, j'ai décidé de tester l'enseignement... et j'y suis resté! Issu d'une famille paysanne, rien ne me prédestinait à l'enseignement. Jusqu'à mes 18 ans, toutes les vacances ont été consacrées aux travaux des champs (nous ne sommes jamais partis en famille deux jours de suite). Je n'avais donc pratiquement aucune expérience du travail avec des enfants avant de me retrouver dans mon premier stage d'entrée à l'École Normale de Neuchâtel.

Quels souvenirs as-tu gardés de ta formation à l'École Normale?

Les deux ans de ma formation pédagogique ont été une belle période. Je m'y suis très vite senti à l'aise et j'en garde de bons souvenirs. La formation était, je crois, moins technique, moins poussée qu'à la HEP, mais beaucoup plus humaniste et pratique. Le bagage théorique était plus léger, mais la plupart de nos professeurs nous ont transmis beaucoup de leur expérience de terrain et surtout de leur enthousiasme pour l'école. Je leur en suis encore reconnaissant.



Pierre-Alain Porret dans sa classe à Peseux

Comment as-tu vécu ton entrée dans la profession?

Ma première année d'enseignement a été passionnante, mais difficile. J'ai réalisé à ce moment-là la complexité de notre métier. Heureusement, j'ai été épaulé et encouragé tout au long de l'année par trois de mes collègues, qui m'ont permis de garder la tête hors de l'eau. Sans elles, cela aurait été réellement compliqué ! Ce premier poste, dans le village de Cortaillod, était prévu pour ne durer qu'une année. Je me suis donc retrouvé au printemps à la recherche d'un deuxième



Pierre-Alain Porret au-dessus de Fresens

engagement et les circonstances ont permis qu'en quelques semaines je sois engagé pour un travail au Nord Cameroun. J'y ai travaillé d'abord dans un internat pour les enfants missionnaires, puis comme enseignant de religion dans un lycée camerounais. Je n'avais pas du tout planifié cet épisode. Ces deux ans m'ont permis de vivre une vraie expérience sur une certaine durée et, aussi, de rentrer au pays avant de me sentir trop déphasé.

Cette parenthèse africaine a été marquante et m'a laissé des souvenirs forts. J'y ai acquis de l'autonomie et découvert une réalité très différente de la nôtre, loin des clichés qu'on s'en fait volontiers. Cela m'a obligé à prendre un peu de recul et à considérer différemment notre mode de vie occidental à mon retour.

Tu as ensuite enseigné à presque tous les degrés de l'école primaire. Comment as-tu vécu les mutations de l'école?

J'ai effectivement enseigné dans les années 3H à 7H, quelques fois avec deux degrés dans la même classe. L'apprentissage de la lecture m'a particulièrement intéressé. Je pense que c'est un des défis les plus importants. Même si je suis peut-être plus à l'aise avec les enfants un peu plus grands, j'y ai pris beaucoup de plaisir. J'ai toujours accueilli avec intérêt, mais aussi avec un peu de méfiance, les petites révolutions du monde scolaire. Je suis un «pragmatique». En effet, j'ai toujours eu besoin de tester les nouveautés et garder les éléments qui fonctionnent (ou que je suis capable de mettre en œuvre!).

Même si elle a toujours un temps de retard, je constate que notre institution ne peut pas ignorer les bouleversements qui touchent la société. En 30 ans, j'ai vu défiler quelques réformes pédagogiques, didactiques et structurelles. Certaines ont laissé plus de traces que d'autres. La révolution numérique a des effets dans de multiples domaines. Elle bouleverse autant la manière de travailler que de vivre ensemble au quotidien et les enfants y sont très sensibles. L'accélération technologique nous met tous sous pression et cela se ressent dans nos classes où le stress s'est développé, rendant

les relations plus conflictuelles entre les élèves. Mais l'informatique a aussi rendu possibles bien des choses qui étaient inaccessibles il y a peu encore. Je ne voudrais donc surtout pas revenir en arrière.

Quand le syndicat a-t-il fait irruption dans ta carrière?

Quelques d'années après ma sortie des études. J'ai assez vite découvert le terme «mesures d'économie», ce qui m'a fait comprendre que l'école n'est pas toujours une priorité pour le monde politique. Puis, j'ai remarqué que les gens qui s'engagent dans un syndicat s'impliquent aussi dans leur classe et dans leur école et j'ai beaucoup reçu à leur contact. Pour moi, c'est vital de sortir un peu de mon collège. J'apprécie les échanges pédagogiques qui restent fondamentaux et les contacts avec des collègues de toute provenance. La construction de l'école romande est d'ailleurs un projet qui me tient à cœur. Je déplore enfin que la défense syndicale soit toujours plus nécessaire.

Certaines choses m'éner�ent parfois ou me mettent en colère. En particulier, une situation qui fait beaucoup de tort à l'école: une double exigence paradoxale imposée depuis plusieurs années. D'un côté, on exige de nous l'école de l'excellence – avec des attentes en termes de contenus, de didactique et de pédagogie toujours plus grandes. Et de l'autre, on diminue constamment les moyens qui nous sont attribués pour remplir nos objectifs, en coupant dans les subventions, en augmentant le quota horaire des élèves, en sabrant dans la formation continue, en cherchant à réformer l'école sans réel budget pour y parvenir...

Selon toi, pourquoi les jeunes se syndiquent-ils plus tardivement?

Ils ont besoin de temps pour apprivoiser leur profession. Ce n'était pas évident il y 30 ans, ça l'est encore bien moins aujourd'hui. Peut-être devons-nous aussi leur montrer que le syndicat peut les soutenir dans leur évolution professionnelle, leur apporter aide et conseil lorsqu'ils sont en difficulté. Et puis, ce sera à eux de nous aider à inventer le syndicat de demain! La nouvelle génération utilise beaucoup les réseaux sociaux. C'est bien, mais ces contacts sont virtuels et notre métier reste bien réel et pratique. Il faut cultiver la possibilité de se retrouver entre collègues pour parler librement du fonctionnement de l'institution dans laquelle nous travaillons, pour la développer selon notre inspiration et la défendre lorsqu'elle est attaquée politiquement.

Quels objectifs vises-tu pour le SAEN?

Le syndicat est très impliqué dans plusieurs projets importants (MER, nouvelle évaluation, réforme du cycle 3, évaluation des fonctions...). Il s'agit d'abord de poursuivre les travaux engagés. Ensuite, il faut que le SAEN adapte son fonctionnement à la réalité actuelle avec l'aide de ses membres, actuels et futurs. C'est un travail d'équipe qu'il faudra mener. Chacun-e est invité à y participer!

Le comité stratégique de la HEP BEJUNE a reçu une délégation de l'Intersyndicale BEJUNE

Ayant contribué à la création de la HEP-BEJUNE et soucieuse de la qualité de la formation de nos futurs collègues, l'Intersyndicale (SAEN, SEFB, SEJ) a toujours suivi de près son évolution.

Récemment, quelques grains de sable ont perturbé les relations entre le rectorat et le comité de l'Intersyndicale. Celui-ci a donc demandé à rencontrer les conseillers d'État et ministre des trois cantons partenaires pour communiquer ses doléances et resserrer les liens entre l'institution et les syndicats. La rencontre a eu l'université de Berne pour cadre et s'est déroulée dans un bon climat. Le signal d'alerte ayant été reçu, le dialogue se poursuivra encore avant l'été.

(pg)

REX: consultation in extremis

On se souvient (c'est au moins notre cas) que la cheffe du département avait promis d'évaluer le dispositif avant la fin de la première année du REX «nouvelle formule». Celle-ci impose de conduire cette période avec la classe entière, ce qui relève probablement de la mission impossible si l'on veut pouvoir assurer à la fois un renforcement pour les élèves en difficulté et apporter des compléments stimulants aux meilleurs.

Vu la proximité de la fin de l'année, la consultation s'est déroulée dans une précipitation telle que la plupart des enseignants concernés n'auront probablement pas pu être consultés par leur direction au moment de l'évaluation.

Dans sa réponse, le SAEN rappelle en outre que les seuls moments en effectif réduit sont désormais les activités créatrices et que cela s'ajoute à la disparition de la période attribuée à la formation générale (FGE). Dans ces conditions, il est difficile de relever un quelconque aspect favorable comme on nous y invite.

La consultation pourrait déboucher sur des aménagements pour la prochaine année scolaire; c'est du moins la raison de son calendrier effréné. Rappelons que le SAEN a formulé des propositions concrètes et现实istes avant la mise en œuvre. Seront-elles repêchées?

(pg)

la
vigie



Égalité? Mon œil!

Quarante ans après l'arrêt Loup¹ du Tribunal fédéral, il est de bon ton d'affirmer que l'égalité salariale est réalisée dans la fonction publique neuchâteloise. Un peu facile!

En effet, très régulièrement, on observe que les hommes restent privilégiés dans presque tous les cercles scolaires. Certes, le salaire est bien le même pour la conduite d'une même classe... Mais, au cycle 2 en particulier, il est patent que la plupart des directions priviléguent les profils masculins dans l'attribution des classes de 7e et 8e années. C'est assez manifeste lorsqu'il y a une situation de concurrence!

Plus de 80% des enseignants au cycle 2 sont des femmes; cela se reflète d'ailleurs à la HEP aussi. Or, selon des conceptions solidement ancrées parmi les autorités (femmes comprises), il est préférable de confier les grands élèves de l'école primaire à des hommes supposés mieux les encadrer! S'il ne faut y voir aucune velléité contre les enseignantes, on aurait tout de même souhaité que les responsables de nos établissements échappent à ce conditionnement.

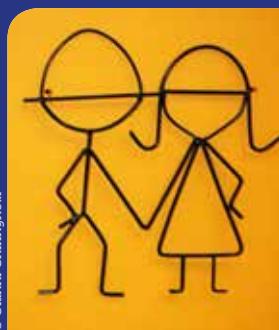
De plus, comme il y a une solide différence de salaire² entre les 2 dernières années du cycle 2 et les autres, cela revient de fait à réinstaller une discrimination salariale!

Le TF précise en outre que l'employeur ne doit pas faire de différenciation de traitement entre les enseignants des divers degrés primaires pour éviter qu'ils se pressent en masse pour obtenir des classes dans le supérieur. Tiens, Neuchâtel ne violerait-il pas ces dispositions depuis cinq ans (entrée en vigueur de HarmoS pour les degrés 7 et 8)?

•

¹ enseignante neuchâteloise ayant fait recours contre une décision du Conseil d'Etat maintenant l'inégalité de traitement entre instituteurs et institutrices. Le 12 octobre 1977, la Chambre de droit public du Tribunal fédéral donna raison à l'enseignante en ratifiant le principe de l'égalité de traitement dans cette profession. Il fallut tout de même attendre mai 1979 pour que cela entre concrètement en vigueur...

² env. 4000 francs par an pour un plein temps



Égalité des genres

Un postulat demandant de «Renforcer l'approche de genre et les enseignements thématisant l'égalité en général dans la formation pédagogique» a été déposé fin mars au Grand Conseil par Martine Meldem (Vert libéraux), appuyée par plus de vingt députés. Pour les signataires de l'intervention, «Si l'école est aujourd'hui mixte, la façon dont les enfants sont traités, accueillis ou dont ils interagissent entre eux durant leur scolarité va beaucoup dépendre de leur sexe. Par exemple, les enseignant-e-s, quel que soit leur sexe, ont plus d'interactions avec les garçons qu'avec les filles. Les garçons ont, en moyenne, deux fois plus la parole en classe que les filles. Celles-ci sont louées pour leur propreté et discipline, les garçons pour leur inventivité et la richesse de leurs idées. On reconnaît aux garçons un besoin de bouger et l'on colle sur eux l'étiquette de «turbulents». En même temps, on valorise la passivité des filles. Dans le matériel pédagogique, nous voyons encore apparaître beaucoup plus de personnages masculins que féminins. Les femmes et les hommes sont encore fortement représentés dans des rôles stéréotypés. Ce sont des phénomènes bien relayés par les recherches en sciences de l'éducation.

Avec le temps, les filles et les garçons s'adaptent au comportement attendu et font des choix (d'orientation scolaire ou professionnelle par exemple) qui renforcent les inégalités entre les femmes et les hommes dans notre société. La socialisation différenciée des enfants selon leur sexe est en leur défaveur, surtout pour celles et ceux qui, par leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, ne s'y conforment pas. De la même manière, mettre en question cette socialisation a de réels bénéfices: ouvrir les horizons des possibles dans les choix des métiers, prévenir le sexism, l'homo et la transphobie, et les formes de violences et de souffrances qui les accompagnent, et enseigner les valeurs de l'égalité. Pour cela, il faut que nos enseignant-e-s soient (bien) formé-e-s aux enjeux liés à l'égalité, notamment le genre.

Or, encore aujourd'hui, les futures enseignant-e-s peuvent sortir de leur formation pédagogique sans avoir été formé-e-s ou pour le moins sensibilisé-e-s à ces questions. En effet, l'enseignement de la pédagogie dans une approche de genre et de mise en question des inégalités au sens large, reste encore assez peu développé à la HEP. Dans la filière primaire, seul un module obligatoire, intitulé Pédagogie interculturelle et Genre (six crédits ECTS), aborde les inégalités au sens large. Dans les filières secondaires, deux séminaires à choix donnent la possibilité de se former au Genre (trois ECTS chacun) mais ils sont non obligatoires et limités à cinquante étudiant-e-s. Enfin, dans la filière Pédagogie spécialisée, à part des interventions ponctuelles, les étudiant-e-s n'ont accès à aucun module ou séminaire spécifique sur les questions Genre», conclut le postulat qui a été renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'État.

(réd.)

«Fantastique!»

Jusqu'au 2 décembre, le Château de Morges et ses Musées présente une nouvelle exposition temporaire – inédite en Suisse – sur les armes et les équipements de combat créés pour les films et les séries du genre fantastique. L'occasion de redécouvrir, à travers les objets exposés, le va-et-vient incessant entre imaginaire et réel.

«Les mondes fantastiques ont envahi les salles obscures, et plus encore nos salons. Ce qui était alternatif il y a quelques années encore, nourrit désormais les séries télévisées et les blockbusters du cinéma. Fresques épiques, batailles extraordinaires, quêtes chevaleresques: les scénarios portent à l'écran un vaste panel d'objets martiaux, des épées médiévales les plus mythiques aux pistolets blaster les plus futuristes.

Ces objets imaginaires ne sont-ils que pure *fantasy*? Et si ces armes, armures et équipements de combat plongeaient leurs racines dans l'Histoire? «Fantastique!» confronte les répliques de cinéma aux modèles authentiques dont ils se sont inspirés, pour le plus grand plaisir des curieux de 7 à 77 ans, férus d'histoire comme fans de cinéma.»

(com.)





La Salamandre à l'école

Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, toutes les classes 1P-4P du canton de Vaud bénéficient d'un abonnement à la revue nature *La Petite Salamandre* et toutes les classes 5P-8P d'un abonnement à *La Salamandre Junior*. Ces revues offrent aux classes de nombreuses ressources et activités en particulier en sciences de la nature.

En complément à ces revues, l'équipe de La Salamandre a préparé une nouvelle plate-forme internet disponible depuis la rentrée d'août 2017 pour tous les enseignant-e-s du canton.

ecole-salamandre.net offre en ligne de très nombreuses ressources complémentaires aux magazines et conçues spécifiquement pour les enseignants, en lien avec le Plan d'études romand. Il a été enrichi par une équipe d'enseignants, de naturalistes et de journalistes jeunesse. Pour chaque degré et chaque domaine du PER, des fiches pédagogiques proposent des activités pour travailler les mathématiques, le français ou encore les sciences de la nature avec des thématiques inspirées de la nature et des enjeux environnementaux, plus que jamais d'actualité en ce début du XXI^e siècle. L'accès s'y fait avec son identifiant professionnel pour bénéficier du précieux et large fonds documentaire préparé par La Salamandre: dossiers, vidéos, infographies, audios, mini-guides d'observation... Ainsi, une rubrique «Enseigner dehors» vous propose d'emmener vos élèves dans la forêt ou le parc le plus proche pour travailler les matières fondamentales à travers des dizaines d'activités d'extérieur.

À utiliser sans réserve!

(réd.)

«Dramaturgie et performance du texte»...

... est une formation certifiante qui a pour objectif principal d'acquérir les outils spécifiques à la lecture et à l'analyse de textes faisant l'objet de performances diverses (vocales, corporelles, plastiques). Elle vise aussi à comparer les performances proprement théâtrales aux pratiques artistiques voisines (danse, cinéma, opéra).

Organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne et la Manufacture (Haute école des arts de la scène de Suisse romande), ce *Certificate of Advanced Studies* (CAS) s'adresse principalement aux enseignant-e-s de littérature et aux professionnel-le-s du spectacle, mais aussi aux personnes souhaitant enrichir leur approche de textes destinés à la mise en scène.

Le programme est composé de quatre modules thématiques organisés entre novembre 2018 et mai 2019: le Temps, l'Espace, le Personnage et la Voix.

Toutes les informations sont disponibles à cette adresse: www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/dramaturgie-performance-texte-cas/ (com./réd.)

Recherche un-e rédacteur-trice

La rédaction de l'Éducateur recherche une rédactrice ou un rédacteur intéressé-e à participer à l'animation de ces pages cantonales vaudoises. Tentée? Tenté? Pour davantage d'informations sur le mandat à saisir, contacter la rédaction à redaction@revue-educateur.net

En tant que membre du SER
vous profitez de 15 % de rabais
sur les assurances de Generali.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generalix.com
generali.ch/ser



À la quête du Graal

Début mars, le Conseil d'État nous représentait son nouveau projet d'ordonnance relative à l'évaluation des prestations du personnel de l'État (PERSEVAL). Après la consultation de la première version, autant dire que rien ou presque n'a changé...

.....
Gaétan Emonet, président de la SPFF



La déception est toujours de mise dans les rangs de la FEDE¹ ainsi que pour toutes les associations membres, en particulier les enseignants, qui s'attendaient à mieux. Quelques retouches, quelques ajustements, mais le fond reste le même, contesté et contestable.

Afin d'avoir des témoignages et une idée plus objective du fonctionnement du système proposé, une délégation de la FEDE a rencontré la Direction de l'Établissement cantonal des assurances sociales (ECAS), unité pilote pour la mise en place de PERSEVAL. Il en ressort plusieurs points intéressants:

- La mise en place du système dépend beaucoup de la compétence des cadres. Tous les cadres de l'ECAS ont suivi une formation de deux jours. Tous les nouveaux cadres sont coachés par leur supérieur lorsqu'ils effectuent les premiers entretiens d'évaluation.

- À l'ECAS, la situation est idéale avec par exemple des livrables qui sont mesurables et l'évaluation qui porte sur de petites équipes de 4 à 5 personnes. De plus, la clientèle, fragilisée, favorise la culture de l'empathie et la nécessité du lien social.

- Un autre facteur de succès est l'état d'esprit avec lequel le système est mis en place. À l'ECAS, on se côtoie tous les jours. Les critères d'évaluation sont connus longtemps à l'avance, sont les mêmes pour tous les collaborateurs et discutés par un groupe de travail.

- Sachant que la durée d'un entretien se situe entre une heure et une heure et demie, hors préparation, avec une petite équipe, on peut se permettre d'étaler les évaluations dans le temps ce qui sera impossible dans la plupart des établissements scolaires qui comptent plusieurs dizaines d'enseignantes et enseignants.

– Le personnel a, dès le début, été associé à la définition du système et à sa mise en place.

Sachant que le système d'évaluation du personnel enseignant (ENSEVAL) sera directement applicable en fonction de PERSEVAL, il subsiste de nombreuses inconnues. Les éléments de réflexion obtenus à l'ECAS nous laissent dubitatifs quant à la transposition d'un tel système dans nos établissements. De plus, deux autres points noirs subsistent:

- La notation globale de l'évaluation se décline toujours sur quatre niveaux, c'est-à-dire que le A+ (dépasse les attentes) subsiste. Peu utilisé par l'ECAS, cette notation reste plus que subjective et oriente tout le système vers une méritocratie que nous ne voulons pas. Nous suggérons de relever les performances d'un collaborateur particulièrement méritant dans une remarque en fin de formulaire.

- L'interdiction stricte de la présence d'un-e mandataire professionnel-le ou d'un-e représentant-e syndical-e pour tous les entretiens n'est pas acceptable. Cette disposition va à l'encontre du droit fondamental de pouvoir se faire assister et doit être adaptée.

Dès lors, les associations professionnelles refusent toujours d'entrer en matière sur ce projet d'ordonnance. En collaboration avec le SSP, nous discutons pour lancer une pétition pour revoir les points qui fâchent ci-dessus et aussi demander avec insistance que le système ENSEVAL soit construit et une nouvelle fois discuté avec les partenaires sociaux, quant à son contenu, sa faisabilité et son implantation. La quête du Graal est encore longue... •



CPEG: suite du serpent de mer

Finalement, aucune loi n'aura été votée sur la caisse de prévoyance lors de la dernière législature, les député-e-s ayant préféré attendre que le nouveau Grand Conseil soit en place. Ils attendent également que tous les projets de loi soient sortis de la commission des finances pour les traiter ensemble dans la même séance plénière. Le Cartel reste très attentif à défendre le projet qui se rapproche le plus de son initiative visant à sauvegarder les rentes en créant du logement pour tous sur les terrains du secteur Praille Acacias Vernets. Des rebondissements sont encore à attendre dans ce dossier.

(lv)

Clés pour apprendre, un moyen de lutte contre l'échec scolaire

Un nouveau cours de sensibilisation à la méthode Clés pour Apprendre pour enseignants du primaire ou du secondaire débutera le 19 septembre 2019 à Bassins. Il se déroulera sur un samedi et quatre samedis matins. Au programme: comprendre l'origine des difficultés scolaires de nos élèves et trouver des remédiations adéquates. Pour tout renseignement complémentaire ou inscription: *Fondation Clés pour Apprendre - Erica Louis: Martine Aeschlimann Louis - 022 366 23 72 - clespourapprendre@bluewin.ch - www.clespourapprendre.ch*.

(lv)

Horaires scolaires

L'évolution des horaires n'est pas certaine, des discussions pourraient s'ouvrir avec le département. Le nouveau comité estimera la pertinence d'aller de l'avant dans ce dossier. L'AD n'a pas tranché clairement, et en même temps, notre présentation ayant transpiré jusqu'à la conseillère d'Etat, le département est déjà au courant de ce que nous avons imaginé. Les discussions continuent à l'interne de la SPG, notamment au sein d'une commission interne, à voir comment reprendre la main ou pas dans ce dossier.

(lv)

École numérique

La SPG estime important d'affûter ses arguments en vue du débat qui ne manquera pas de se faire pour le développement de l'école numérique. Une commission interne planche sur une proposition de résolution qui pourrait être votée à notre dernière AD de l'année scolaire, le 12 juin prochain. Le département a annoncé vouloir en faire un objectif de la législature qui commence, cela a aussi été un thème de campagne et partout en Suisse des voix s'élèvent pour développer le numérique à l'école. Certes, mais il s'agit de ne pas faire n'importe quoi. La SPG doit se préparer à émettre des avis de vigilance et à rappeler certains fondamentaux qui risqueraient de passer à la trappe si on n'y prend pas garde.

(lv)

Un nouvel outil au service des enseignants

Trois collègues genevoises proposent un agenda pour la prochaine rentrée. Vous trouverez des images et des informations sur cet outil de travail sur le site internet qui lui est dédié: teachary.net. En format A4, avec une couverture rigide, il peut être commandé dès maintenant au prix de 30 francs. Sur chaque agenda vendu, un franc est reversé à l'association Adapi qui lutte contre le harcèlement scolaire. Ce nouvel outil est innovant car il intègre des bons plans et astuces sous forme de QR codes, de bons (sans commission sur les offres pour les auteurs) et de questionnements. Il intègre également des pages administratives de formes diverses à découvrir sur la page Facebook @teachary ainsi que sur le compte Instagram: teachary.

(lv)

Un plan de plus pour l'OMP

Depuis sa création, l'office médico-pédagogique (OMP) a connu plusieurs audits, suivis de remaniements. Cette fois, le secrétariat général propose une restructuration avec renforcement de la direction. Nouvelle promesse suivie d'espoirs déçus ou changement positif pour les élèves et les collègues?

.....

Laurent Vité, président de la SPG



L'OMP est un office peu doté en structure de direction, en comparaison d'autres services de l'État de Genève. Or, les collègues de l'enseignement spécialisé ont besoin d'une structure qui réponde à leurs besoins. Il est donc indispensable d'avoir assez de monde à la direction générale, chargée à elle d'assurer un réel soutien à ceux qui agissent au quotidien auprès des élèves.

La nouvelle structure prévue renforce le pôle enseignement. Cela répond à une des craintes des collaborateurs de l'OMP, à savoir une prédominance du médico-psychologique sur le pédagogique. Certains éléments de l'histoire de l'OMP laissent penser que cette crainte n'était pas infondée. En prévoyant trois entités de direction pour l'enseignement et le suivi de l'élève, le secrétariat général donne un signe clair de sa volonté de maintenir l'enseignement comme une priorité de l'OMP.

Certains secteurs seront aussi clairement identifiés. Ainsi, le service des ressources humaines sera doté d'un directeur et deviendra une entité propre. Cela devrait permettre de renforcer son rôle de soutien auprès des enseignants et éducateurs qui en ont grandement besoin. Il y aura également un secteur administration et finances qui prendra en charge la logistique.

Le plan prévoit la clarification de l'organisation de l'OMP afin qu'il soit plus lisible pour les collaborateurs et les usagers. Les structures seront regroupées en trois catégories, pour en finir avec les

appellations particulières et leur sigle. Il y aura trois catégories d'identification: en site propre (terme à confirmer) pour les centres séparés; intégré qui comprendrait les classes intégrées (regroupements et classes d'intégration actuels) et inclusif pour les dispositifs spécialisés au sein des établissements d'enseignement régulier. Le directeur général actuel cessera d'assumer une double casquette, il consacrera dorénavant toute son énergie au pôle médical; un nouveau directeur général est donc à nommer. Cette séparation participera à la clarification des rôles au sein de la direction. Il sera important que le futur directeur général connaisse déjà l'OMP. Le fait que le directeur général actuel vienne du secteur médical a pu faire craindre que le pédagogique serait négligé. La provenance et l'expérience de la personne à désigner ne sont donc pas totalement anodines, mais auront un impact au moins symbolique fort.

Le plan semble prometteur et permettrait d'avoir un Office Médico-Pédagogique indépendant, restructuré, équipé pour développer des liens avec l'enseignement régulier, notamment via ses directeurs pédagogiques, ce qui serait une excellente chose pour le développement de l'école inclusive. Pour confirmer l'essai, il faudra remplir deux conditions: la réalisation complète et rapide du plan; et le choix des personnes qui viendront renforcer la direction. En effet les structures sont toujours incarnées par des personnes, dont dépend la réussite de ce genre de projet.

Évolution des regroupements de classes spécialisées

Laurent Vité

Depuis quelques années, la direction générale de l'Office médico-pédagogique (DGOMP) ferme des classes de regroupement, faute d'élèves pour les remplir selon son analyse. Ce fait interroge la SPG parce que les enseignants n'ont de cesse de dire que de nombreux élèves signalés ne trouvent pas de place en classe spécialisée. Il faudra une fois prendre le temps d'analyser les raisons de cette divergence fondamentale. En attendant, fort de son constat, la DGOMP a décidé de faire évoluer les regroupements de classes spécialisées. Son idée serait d'ouvrir ces classes aux plus jeunes élèves. On pourrait voir des élèves de quatre ans déjà fréquenter l'enseignement spécialisé, s'ils sont au bénéfice d'un suivi thérapeutique avant leur scolarisation. Si le projet est intéressant, il pose toute une série de questions. Premièrement, le règlement actuel permet déjà d'avoir des élèves très jeunes dans ces classes. Dès lors, pourquoi vouloir formaliser une pratique exis-

tante? Un problème plus embêtant est de trouver des écoles où cela serait possible, où les classes spécialisées sont proches les unes des autres et où les sanitaires sont utilisables par des petits, où les classes des petits et des grands ne sont pas trop éloignées pour permettre des moments d'intégration. Pas simple de réunir toutes ces conditions nécessaires à une expérience positive. Il faudrait aussi que les effectifs de classes régulières ne soient pas trop élevés, pour permettre aux élèves de l'enseignement spécialisé d'avoir des possibilités d'intégration.

La SPG a demandé à la DGOMP qu'on prenne le temps de repenser l'avenir des regroupements de classes spécialisées dans son ensemble en prenant vraiment le temps de le faire. Ce qui vaudrait mieux que de lancer une nouvelle expérience pilote qu'on étendra rapidement sans prendre véritablement le temps de l'analyse.

la
clémence



La MER au détriment du PER?

C'est un des marronniers de notre chère Clémence (bien que la saison ne s'y prête que peu). Les MER doivent-ils être obligatoirement utilisés dans les classes? La DGEO revient une fois de plus dessus en y répondant par la positive! Et... se contredit elle-même lorsque l'on reprend le *Correspondances* no 76 de 2014. À cette époque bénie où les enseignants étaient considérés comme des professionnels capables de faire des choix en fonction des objectifs du PER, nous pouvions y lire: «les moyens d'enseignement sont des outils au service des objectifs». Par conséquent, il leur revenait la tâche «d'organiser leur enseignement». Si vous posez la question à la Clémence de savoir où se trouve la priorité, elle vous répondra par une phrase entendue un jour en salle des maîtres: «Respecte ton PER et non tes MER». De là à vous pousser à un matricide, c'est un pas qu'elle ne franchira pas, mais parfois la remise en question de l'autorité maternelle peut être bénéfique.



TOP Chef CO

Sur 130 jeunes élèves de 11CO qui se sont présentés au départ du concours, neuf étaient en finale le 18 avril 2018. Les membres du jury, présidé par le chocolatier Jean-Paul Rafin, ont été impressionnés par la qualité des desserts réalisés par les jeunes pâtissiers en herbe. Jérémie Voutaz est le grand gagnant de cette finale. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

(dr)

20e Espace Maths

Félicitations aux six classes qui ont participé à la finale du 20e Espace maths, réalisée pour l'occasion sous la forme d'une *Escape Room*.

Un bravo tout particulier aux organisateurs ainsi qu'aux classes victorieuses :
Niveau I: Classe 9M14 de Monsieur Fabrice Ballestraz du CO Derborence.
Niveau II: Classe 9M21 de Monsieur Sébastien Python du CO Savièse

(dr)



Darbellay = 390 jours SPVal = 600 séances

Si l'on s'arrête aux chiffres, la SPVal est largement gagnante! Des explications sont quand même nécessaires.

Olivier Solioz, président de la SPVal

Après plus d'une année à la tête de l'école valaisanne, Christophe Darbellay assistera à sa 2e AD SPVal le 9 juin 2018. Contrairement au 1er bilan politique d'un élu, réalisé en général après cent jours, les délégués SPVal ont attendu une année complète pour rencontrer à nouveau le Chef de département.

Les représentants des différents districts ne manqueront pas l'occasion pour lui transmettre les préoccupations quotidiennes des enseignants. L'évolution des différents dossiers sera mise en parallèle des suites données aux résolutions de 2017.

La préparation de cette AD s'est effectuée sur toute la durée du mois de mai et lors des huit Assemblées Générales des districts. Dans les différentes situations vécues en classes, nous retrouvons le point de départ de nombreuses actions pédagogiques et syndicales, passées ou à venir.

Dans l'optique d'obtenir des réponses aux interrogations de la base ainsi que des positions ou engagements pour certains dossiers, un courrier sera adressé au DEF. Il y sera fait mention des thématiques des

résolutions ainsi que de quelques suppliques.

Avant l'AD SPVal, les délégués échangeront avec leurs collègues pour recueillir leurs avis. De ce fait, ils seront légitimés pour se prononcer au nom de la base lors des prises de décisions.

Le 12 avril 2018, le Comité Cantonal SPVal a fêté sa 600e séance dans les locaux de la FMEP.

Cela représente environ douze séances par année. En comptabilisant les heures de débats, de réponses aux consultations, d'analyses de textes de lois, de prises de positions, de rédactions de courriers officiels, de rencontres, d'échanges et d'assemblées, j'ose affirmer que les différents membres des CC ont réalisé aisément plus d'une année de travail non-stop.

Le dévouement de vos représentants est le garant du suivi des dossiers. Il est le prolongement de votre engagement actif et quotidien dans la vie de votre classe. C'est également la mise en commun des compétences individuelles au profit du collectif.

Merci pour votre engagement pour la SPVal.

•

Top 10 des priorités scolaires

Classement des retours obtenus suite à l'article de l'Éducateur de mars 2018

Rang Propositions

- 1 Organiser les classes avec des effectifs raisonnables (à définir).
- 2 Attribuer des aides aux élèves dès le début de la scolarisation soit en 1H.
- 3 Épauler les enseignants lors de situations critiques.
- 4 Encadrer les élèves à besoins spécifiques par des enseignants spécialistes formés.
- 5 Investir dans la formation dès les 1ères années pour obtenir des fruits dans le futur.
- 6 Octroyer aux logopédistes, psychologues, psychomotriciennes... les heures correspondantes au nombre de cas traités.
- 7 Soutenir le personnel enseignant et éducatif dans l'accompagnement des élèves.
- 8 Promouvoir une école accueillante, dynamique, ouverte sur son environnement.
- 9 Valoriser les échanges entre les élèves, les enseignants et les parents.
- 10 Évaluer les compétences des élèves de manière constructive.

Crucifié sur le Golgotha

«... dans certains établissements, enseigner aux 12-15 ans est devenu un Calvaire. Il est temps de s'en rendre compte et d'agir.» Quelques lignes de l'éditorial du *Temps* du 8 avril 2018 de Sylvain Besson qui ne sonneront, espérons-le, pas tel les trompettes de Jéricho.

.....

David Rey, président de l'AVECO



Le terme de calvaire résonne de manière particulièrement aiguë et a le mérite de soulever bon nombre de questions. Nous n'avons, en Valais, certes pas encore atteint les sommets de cette colline au visage bien sombre mais il est important de se montrer méfiant et d'engager, dès à présent, une réflexion de fond car ces situations apparaissent déjà de manière sporadique. Ces phénomènes d'incivilité et de refus de travailler, qui prennent naissance dans des terreaux différents empoisonnent la vie de classe et nous empêchent de travailler de manière efficiente et sereine.

Je ne pense pas prêcher dans le désert lorsque je me permets d'affirmer qu'un élève qui s'ennuie ou qui ne comprend pas, finit inévitablement par se comporter de manière inadéquate. On peut dès lors se demander pourquoi arrivent ces moments de lassitude et d'incompréhension. Les thèses à ce sujet sont nombreuses et sans les hiérarchiser ni les valider, je me permets d'exposer quelques commentaires.

Nous sommes bien entendu confrontés à une génération d'élèves qui a pour habitude que les choses évoluent de plus en plus vite. Passer de nombreuses minutes, voire cours sur une même matière n'est pas une sinécure pour des élèves qui peinent à se concentrer sur une tâche demandant de la patience ou une certaine systématique. Comme le spectacle ne plaît pas au public, ce dernier devient agité, bruyant et perturbant.

Parmi notre fidèle public, il en est certains qui à défaut de recevoir de l'aide pour

porter leur croix, restent sur le bord du chemin et ne parviennent plus à avancer. Rythme trop rapide, pente trop abrupte, des sandalettes pour gravir une montagne... nous ne pouvons tout de même pas leur demander des miracles! Leur appel au secours est parfois bruyant, dérangeant mais souvent mal compris.

Les premiers ne sont pas forcément les derniers à poser problème. Souvent confortablement installés dans leurs certitudes et leur facilité, ils se laissent souvent et facilement bercer par les sirènes de l'arrogance.

Assemblez donc dans le même groupe ceux qui ne peuvent pas surmonter la difficulté et donc se montrent sous leur plus mauvais jour afin d'exister et ceux qui pourraient et sans doute voudraient plus mais qui finissent par s'ennuyer de ne pas pouvoir avancer plus vite et vous obtenez un cocktail détonnant. Quand l'aisance est trop grande ou les béquilles trop confortables, il est souvent compliqué voire impossible de fournir l'effort nécessaire le moment voulu. Le manque de travail s'installe à tous les degrés et il suffit de contrarier ne serait-ce qu'un peu ce doux ronron pour que l'élève se rebelle.

Ne plongeons pas dans la crainte immodérée et le défaitisme, il n'y aura sans doute pas de miracles, cependant, des bons Samaritains seront sur le chemin que nous avons décidé de suivre pour nous aider à porter une croix qui n'est au demeurant pas si lourde que ça.